

EMPIRE CHÉRIFIEN
 Protectorat de la République Française
 AU MAROC

Bulletin Officiel

ABONNEMENTS :

	MAROC	FRANCE et Colonies	ETRANGER
3 MOIS	4.50	6 fr.	7 "
6 MOIS	8 "	10 "	12 "
1 AN	15 "	18 "	20 "

ON PEUT S'ABONNER :

A la Résidence de France, à Rabat,
 à l'Office du Gouvernement Chérifien, à Paris
 et dans tous les bureaux de postes.
 Les abonnements partent du 1^{er} de chaque mois.

EDITION FRANÇAISE

Hebdomadaire

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION :

Résidence Générale de France à Rabat, Maroc

Pour les abonnements et les annonces, s'adresser
 à la Direction du *Bulletin Officiel*.
 Les mandats doivent être émis au nom de M. le
 Trésorier Général du Protectorat.

PRIX DES ANNONCES :

Annonces judiciaires (la ligne de 34 lettres,
 et légales } corps 8 0.30
 Annonces et avis divers (les 10 1^{res} lignes, la ligne. 0.75
 les suivantes 0.50

Annonces réclames, la ligne 1

Pour les annonces importantes, les condi-
 tions sont traitées de gré à gré.

Réduction pour les annonces et réclames
 renouvelés.

Les annonces judiciaires et légales prescrites pour la publicité et la validité des actes, des procédures et des contrats pour tout l'Empire Chérifien
 doivent être obligatoirement insérées au "Bulletin Officiel" du Protectorat.

SOMMAIRE

PARTIE OFFICIELLE :

I. — Dahir portant nomination des assesseurs musulmans auprès de la Cour d'Appel et des Tribunaux de première instance	169
II. — Arrêté résidentiel relatif au stage officiel des aspirants au titre de Pharmacien	170
III. — Arrêté résidentiel portant promotions et classement dans la hiérarchie spéciale du Service des Renseignements du Maroc Occidental	170
IV. — Nominations de Cadis	170
V. — Titularisation dans les fonctions de médecin du Service de la Santé et de l'Assistance publiques	170
VI. — Errata aux n° 26 et 66	170

PARTIE NON OFFICIELLE :

VII. — Situation politique et militaire du Maroc	171
VIII. — Informations du Service des Etudes et Renseignements économiques	171
IX. — Service de la Santé et de l'Assistance publiques	173
X. — Service de l'Agriculture	173
XI. — Agriculture. — Relevé des observations météorologiques du mois de Février 1914	174
XII. — Travaux publics Routes et Travaux maritimes. — Résultats généraux d'exploitation des ports en 1913. — Informations du Service des Mines	175
XIII. — Travaux militaires	176
XIV. — Enseignement public au Maroc : Examens pour l'obtention du certificat d'aptitude pédagogique	177
XV. — Ressort de la Cour d'Appel de Rabat : Travaux des Tribunaux de première instance et des Tribunaux de Paix pendant le mois de Janvier 1914	178
XVI. — Nouvelles et Informations	178
XVII. — Annonces et avis divers	179

PARTIE OFFICIELLE

DAHIR

portant nomination des assesseurs musulmans auprès de
la Cour d'Appel et des Tribunaux de Première Instance.

LOUANGE A DIEU SEUL !

(Grand Sceau de Moulay Youssef)

A Nos Serviteurs intègres, les Gouverneurs et Caïds de
Notre Empire fortuné, ainsi qu'à Nos sujets,

Que l'on sache par les présentes — puisse Dieu Très-
 Haut en illustrer la teneur ! —

Ce qui suit :

Vu l'article 3 de notre Dahir du 12 août 1913, relatif à
 l'organisation judiciaire du Protectorat Français du Maroc,
 ainsi conçu :

« En matière immobilière, la compétence des tribu-
 naux français est limitée au cas où des Français ou des res-
 sortissants français sont seuls en cause. »

En la même matière, le Tribunal de 1^{re} Instance et la
 Cour s'adjoignent deux assesseurs musulmans, qui ont
 voix consultative. Ces assesseurs et leurs suppléants sont
 nommés, chaque année, par Dahir, après avis du Premier
 Président. »

Sont nommés pour un an :

Assesseurs auprès de la Cour d'Appel :

SI MOHAMMED ROUNDA REBATI ;

SI MOHAMMED LARBI NASIRI ;

Suppléant : SI TAYEB NASIRI.

Assesseurs auprès du Tribunal de 1^{re} Instance de Casa-
 blanca :

SI SOUFI ;

SI MEKKI BEN AHMED BEN LARBI ;

Suppléant : SI MOHAMMED DINIA REBATI.

Assesseurs auprès du Tribunal de 1^{re} Instance d'Oud-
 jda :

SI MOHAMMED BEN TAIEB BEL HOSSINE ;

SI BOUBEKER BEN ZEKRI ;

Suppléant : SI MOHAMMED BEL HADJ MAZOUNI.

Fait à Rabat le 6 Rebia II 1332..

(4 Mars 1914)

Vu pour promulgation et mise à exécution :

Rabat, le 9 Mars 1914.

Le Ministre plénipotentiaire, Délégué à la Résidence,
 SAINT-AULAIRE.

ARRÊTÉ RÉSIDENTIEL
relatif au stage officinal des aspirants au titre de
Pharmacien.

Le Ministre Plénipotentiaire, Délégué à la Résidence Générale,

Vu le décret du 26 Juillet 1909, portant réorganisation des études pharmaceutiques, inséré au « Journal Officiel » de la République française, du 29 Juillet 1909 ;

Vu la lettre du Président du Conseil, Ministre de l'Instruction Publique, en date du 27 Octobre 1913, relative au stage officinal de pharmacie dans les pays de protectorat ;

Vu la lettre N° 3, du Consul de France à Casablanca, en date du 26 Février 1914, faisant connaître les noms des pharmaciens de 1^{re} classe acceptant de recevoir des étudiants en pharmacie ;

ARRÊTE :

ARTICLE 1^{er}. — MM. BOUCHARD et BERGIT sont désignés comme pharmaciens agréés pour l'accomplissement du stage officinal régulier des élèves aspirants au diplôme de pharmacien.

ARTICLE 2. — Le Secrétaire Général du Protectorat, le Directeur Général des Services de Santé, le Directeur de la Santé et de l'Assistance Publiques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Rabat, le 10 Mars 1914.

*Le Ministre Plénipotentiaire, Délégué à la Résidence,
SAINT-AULAIRE.*

ARRÊTÉ RÉSIDENTIEL

portant promotions et classement dans la hiérarchie spéciale du Service des Renseignements du Maroc Occidental.

1^o — Sont promus, à dater du 1^{er} Mars 1914, et maintenus :

Adjoint de 1^{re} classe :

Le Capitaine COUDERT, du Bureau de Rabat-Banlieue, en remplacement du Capitaine TARRIT, remis à la disposition de son arme.

Adjoint de 2^e classe :

Le Lieutenant BOURGUIGNON, du Bureau Régional de Marrakech, en remplacement du Capitaine COUDERT, promu.

2^o. — Sont classés dans la hiérarchie spéciale du Service des Renseignements les Officiers. nouvellement incorporés, dont les noms suivent :

A. — En qualité de Chef de Bureau de 2^e classe, à dater du jour de son débarquement au Maroc :

Le Lieutenant MAZEL, du 11^e Régiment de Cuirassiers, précédemment employé au Service des Renseignements du Maroc.

n. — En qualité d'adjoint stagiaire, à dater du 24 Février 1914 :

Le Lieutenant MATERNE, du 3^e Régiment d'Infanterie, (prendra rang, sur les contrôles du Service, du 6 janvier 1914, date à laquelle il a été détaché au Bureau de Fez-Banlieue).

Rabat, le 11 Mars 1914.

*Le Ministre plénipotentiaire, Délégué à la Résidence,
SAINT-AULAIRE.*

NOMINATIONS DE CADIS

Par Dahir en date du 19 Rebia el Oula (15 Février 1914), SI ABDESSELAM BEN MOHAMMED ADLOUNI a été nommé Cadi de Sefrou, en remplacement du précédent titulaire, décédé.

Par Dahir en date du 1^{er} Rebia Thani (26 Février 1914), SI EL HADJ MOHAMMED BEN ALI BEL HOCINE a été nommé Cadi de M'Soun (Amalat d'Oudjda).

TITULARISATION

dans les fonctions de Médecin du Service de la Santé et de l'Assistance publiques.

Par arrêté viziriel en date du 19 Rebia 1^{er} 1332 (5 février 1914),

Mlle BROIDO, Doctoresse en médecine, est titularisée dans ses fonctions de Médecin du Service de Santé et de l'Assistance publiques, à compter du 15 Décembre 1913.

ERRATA AUX NOS 26 ET 66

N° 26 du 22 Avril 1913 :

Page 107, visas du Commissaire Résident Général, au lieu de : 7 Safar 1331 (16 janvier 1331), lire : 1^{er} Safar 1331 (10 Janvier 1913) ; au lieu de : 13 Safar 1331 (22 Janvier 1913), lire : 18 Safar 1331 (27 Janvier 1913).

N° 66, du 30 Janvier 1914 (Règlement minier) :

Le paragraphe 3 de l'article 2 du Dahir, page 56, doit être ponctué comme il suit :

Graphites et combustibles fossiles, à l'exclusion de la tourbe ; hydrocarbures libres ou incorporés à des gangues ;

PARTIE NON OFFICIELLE

SITUATION POLITIQUE et MILITAIRE du MAROC

Les groupes mobiles des différentes Régions, dont les déplacements ont été signalés et définis dans l'exposé de la situation politique de la semaine précédente, ont accompli leurs missions sans incident.

La garnison de l'Arba de Tissa, dans la *Région de Fez*, par des reconnaissances incessantes, mais à courte envergure, recueille chaque jour les fruits de son activité qui présentent de nouvelles fractions sont venus se présenter pour prouver leurs bonnes intentions.

Dans la *Région de Meknès*, le détachement des Beni M'Tir est rentré à Ito, après avoir parcouru les tribus Beni Mguild ralliées, amenant à la fois la soumission de fractions hésitantes et la fuite dans la montagne de ceux qui, cette année encore, espèrent pouvoir se soustraire à notre influence.

Le groupe mobile du *Tadla* a visité la fraction des Beni Moussa, et, après avoir pris les sanctions nécessaires pour rétablir l'ordre, a fait sa jonction, avec la colonne venue de Marrakech, sur les rives mêmes de l'oued El Abid, assurant ainsi la soudure effective des deux régions de Marrakech et du Tadla.

La situation, dans le *Moyen Atlas*, reste stationnaire, mais il ne semble pas qu'Ali Amahouch obtienne facilement la coordination de tous les efforts ; il se heurte à la fois à l'inertie de Moha ou Saïd et à l'impuissance du Zaïani, qui voit chaque jour des éléments de ses fractions se détacher de lui pour se placer dans la zone de protection de nos postes.

Au *Sous*, la semaine a été marquée par la demande d'aman, faite à Tiznit, par l'ex-caïd hibiste de Taroudant, Ould Hamidan, le dernier notable dissident important de la grande fraction des Haouara et par les démarches des tribus Chtouka montagnardes ralliées venues à Tiznit remettre leurs présents de soumission au représentant du Maghzen. Ce sont là des faits qui, par leur nature, soulignent le caractère tout maghzenien de l'action politique vers le Sud et donnent ainsi plus de prix aux succès remportés.

INFORMATIONS DU SERVICE DES ÉTUDES

et Renseignements économiques

La situation agricole sur le territoire de Rabat-Banlieue. — Les indigènes s'adonnent avec activité aux travaux de labour. Les semailles de blé et d'orge étaient terminées au début du mois. Actuellement, on sème les céréales printanières (maïs, mil). Les indigènes, qui comptent sur une

récolte exceptionnelle, usent de tous leurs moyens pour augmenter les surfaces cultivées. Des terres, ensemencées en Décembre dans des conditions très défectueuses, ont été retournées. On fait ainsi abandon de la mauvaise récolte prévue de blé et d'orge, dans l'espoir d'obtenir un rendement supérieur en maïs ou en mil.

Les semailles de blé ont été peu importantes. La cause en est sans doute imputable au prix élevé que cette céréale avait atteint sur les marchés.

* *

L'activité commerciale du Sud-Marocain. — Les relations commerciales entre le Sous et Mogador ont été assez actives ces derniers temps. Plusieurs caravanes, venant des Idou Tanane, de Rah el Oued et de Tiznit, et comprenant plus de 400 chameaux, sont arrivées, dans les premiers jours du mois de Mars, à Mogador ; elles sont réparties vers le Sud, chargées de denrées alimentaires, sucres, thé, riz, orge, maïs, etc.

* *

Mouvement commercial de Salé pendant le mois de Février 1914. — 7.150 bêtes de somme (non compris celles des convois militaires) transportant diverses marchandises telles que : sucre, semoule, thé, savons et quelques étoffes, ont quitté Salé à destination de l'intérieur.

Ce chiffre est inférieur à celui du mois précédent, par suite des pluies qui ont rendu certaines pistes presque impraticables pendant un certain temps.

Ces bêtes de somme étaient dirigées sur les points suivants :

- Chameaux : 2.260
- 1.200 sur Fez.
- 840 sur Meknès.
- 220 chez les Zemmour et les Beni Ahsène.
- 850 sur Fez et Meknès.
- 500 vers le Gharb et les Beni Ahsène.
- Chevaux et mulets : 2.040
- 370 vers les Zemmour.
- 225 chez les Hocéine et les Schoul.
- 95 chez les Aneur.
- Ânes : 2.850
- 1.400 vers le Gharb et les Beni Ahsène.
- 860 sur Fez et Meknès.
- 590 vers les Aneur, les Hocéine et les Schoul.

* *

La population européenne de Salé. — Un recensement, effectué dans les premiers jours de Février, a donné un total de 298 personnes et accusé ainsi une augmentation de 63 habitants sur le dernier recensement (30 Septembre 1913). Cette population se répartit ainsi :

Français	208 (militaires non compris).
Espagnols	73
Italiens	17

298

Le nombre des Français est passé de 163 à 208 ; celui des Espagnols de 47 à 73 ; celui des Italiens de 27 à 17.

En outre, on compte à Salé 20 Algériens, au lieu de 15 au 30 Septembre.

* *

Sur la place de Mazagan. — Mercuriales :

Viande de ...	Bœuf de 2 à 2 P.H. 25 le kilo.
	Mouton .. 2 P.H. 25 le kilo.
	Volailles de 3 à 6 P.H. la pièce.
	Oufs 1 Fr. 50 la douzaine.
	Blé de 32 à 36 Fr. les 100 kilos.
	Poissons 1 Fr. 50 à 1 Fr. 75 le kg.
	Pain 0 Fr. 60 le kilo.
	Vin ordinaire de 0. 60 à 1 Fr. le lit.
	Pâtes alimentaires 1 Fr. 50 le kg.
	Pommes de terre 0 Fr. 40 le kilo.
	Sucre 0 Fr. 80 le kilo.

Les prix des terrains à bâtir sont actuellement les suivants :

Terrains	Suburbains ... de 1.50 à 7 P.H. le m.q.
	Urbains de 10 à 30 Fr. le m.q.

Coût des transports au départ de Mazagan :

a) — Par terre. — Les prix des transports, pour les marchandises, de Mazagan à Casablanca, sont actuellement :

Par chameaux : de 35 à 40 P.H. la charge (200 à 250 kgs).

Par mulets : de 30 à 35 P.H. la charge (100 à 120 kgs).

Pour Marrakech, le prix est de :

Par chameaux : de 16 à 18 douros hassani la charge (200 à 250 kgs).

Par mulets : de 10 à 12 douros hassani la charge (100 à 120 kgs).

Pour Saffi, le prix est de :

Par chameaux : de 8 à 9 douros hassani la charge.

Par mulets : de 6 à 8 douros hassani la charge.

b). — Par mer. — Prix de la tonne au cabotage pour les ports voisins : Le prix varie suivant les marchandises.

Le coût moyen est de 15 à 35 F. pour Casablanca, Saffi et Mogador.

* *

Sur le marché de Saffi. — Les marchés du Mercredi et du Jeudi ont été très fréquentés ces derniers temps. Une hausse constante, due à l'abondance des pâturages s'observe sur le prix des chevaux et des animaux de bât.

Un cheval de 7 ans se vend de 100 à 110 douros hassani ; un bon mulet de même âge 150 douros hassani ; un âne de 20 à 35 douros ; un bœuf de 250 kil. 40 à 50 douros ; suivant leur état d'entretien.

Coût des denrées de première nécessité (Mois de Février)

Pain, 0 Fr. 45 le kilo.
Viande, 1 Fr. 90 le kilo.
Oufs, 0 Fr. 90 la douzaine.
Orge, 31 Fr. 50 les 100 kilos.
Blé, 43 Fr. 75 les 100 kilos.
Maïs, 28 Fr. les 100 kilos.
Pois chiches, 48 Fr. les 100 kilos.
Semoule, 56 Fr. 25 les 100 kilos.
Vin, 63 à 65 Fr. l'hectolitre.
Volaille, 1 Fr. 50 la pièce.
Lait, 0 Fr. 60 le litre.
Sucre, 0 Fr. 80 le kilo.
Thé, 4 Fr. le kilo.
Poisson, 3 Fr le kilo.

Prix moyen des salaires à Saffi (Janvier-Février 1914) :

Par jour

Maçons européens	12 Fr.
Maçons indigènes	5 P.H.
Menuisiers européens	12 à 14 Fr.
Menuisiers indigènes	6 à 8 P.H.
Puisatiers-mineurs Européens	10 Fr.
Indigènes	4 P.H.

* *

Situation commerciale à Kenitra. — (Mois de Janvier 1914) — Mercuriales :

Blé, 75 Fr. le quintal.
Orge, 40 Fr le quintal.
Viande de bœuf, 3 Fr le kilo.
Viande de chèvre 2 Fr. 10 le kilo.
Viande de mouton 3 Fr. 50 le kilo.
Charbon, 15 Fr. le quintal.
Oufs, 10 Fr. le cent.
Thé, 3 Fr. 75 le kilo.
Epices, 2 Fr. le kilo.
Sel, 0 Fr. 20 le kilo.
Huile, 3 Fr. 75 le kilo.
Pommes de terre, 0 Fr. 50 le kilo.
Laine, la toison de 2 kilos environ : 5 francs.

Les commerçants de Fez et de Meknès commencent à s'approvisionner à Kenitra.

Bien que l'état de la mer ait rendu la barre de Ménédy impraticable pendant près de huit jours, 11 navires ont remonté le Sebou durant le mois de janvier, important 3.650 tonnes de marchandises diverses.

SERVICE DE LA SANTÉ ET DE L'ASSISTANCE PUBLIQUES

Le chiffre total des consultations données dans les diverses formations sanitaires de l'Assistance, pendant le mois écoulé, est de 52.025, dont 37.647 pour la zone civile et 14.378 pour la zone militaire.

Il a été pratiqué, pendant le mois, 33.974 vaccinations : ce chiffre s'explique par la recrudescence de la variole en certaines localités, notamment celles de Casablanca et Marrakech.

Le Centre Vaccinogène a fourni, depuis sa création jusqu'au mois de Mars 1913, 224.782 doses de vaccin.

A côté de la variole, le typhus s'est manifesté, depuis le commencement de l'année, d'une manière particulièrement sévère, surtout à Casablanca et à Rabat, aussi bien dans la population européenne que dans la population musulmane.

Des mesures prophylactiques énergiques, préconisées par le Service de la Santé, ont été prises par les Municipalités de ces deux grands centres urbains, telles que : mise en observation de tous les indigents dans des camps d'isolement, où on les a recueillis, désinfectés, vaccinés et nourris ; traitement des malades atteints de variole ou de typhus dans des lazarets ; déclaration obligatoire des affections contagieuses, désinfection des locaux habités par des typhiques ou des varioliques ; transport des malades à l'hôpital ou au lazaret dans des voitures spéciales ; désinfection des fondaq, des rues, des recoins insalubres, reblanchiment des maisons à la chaux, etc...

La variole et le typhus sont, du reste, en décroissance notable actuellement.

SERVICE DE L'AGRICULTURE

Jardins d'Essais de Rabat. — Le Service de l'Agriculture a commencé à mettre en place, au Jardin de Moulay-Ahmed qui vient de lui être affecté, diverses collections intéressantes : oliviers et figuiers d'Algérie et de Tunisie, arbres fruitiers des meilleures variétés françaises, vignes hybrides de l'Ecole de Montpellier, etc...

Répression des Fraudes. — Une commission technique s'est réunie, sous la présidence du Chef du Service de

l'Agriculture, afin d'étudier, au point de vue technologique, les dispositions à insérer au décret en préparation sur la répression des fraudes et falsifications des denrées alimentaires. Cette commission a déterminé les conditions que devront remplir, pour être déclarés naturels, les vins, laits, huiles, graisses, etc...

Stud-Book. — Le Stud-Book de la race marocaine des chevaux de selle sera établi dès cette année ; une affiche, en français et en arabe, destinée à indiquer aux indigènes les avantages de cette institution, est actuellement à l'impression.

Abatage des Femelles. — En vue de renforcer les dispositions du dahir du 21 Janvier 1913 sur l'abatage des femelles, un nouveau dahir, précisant les conditions requises pour l'abatage, a été signé par S.M. le Sultan.

Service zootechnique et des épizooties. — Une circulaire a été adressée à tous les Commandants de Régions et de Territoires, pour délimiter nettement les attributions respectives : 1°) du Service zootechnique et des épizooties, chargé de veiller à la conservation et à l'amélioration du cheptel marocain ; 2°) des Services locaux de consultations vétérinaires gratuites ; 3°) des Services vétérinaires sanitaires ; 3° des Services vétérinaires sanitaires veillant le abattoirs et qui sont, par conséquent, les gardiens de l'hygiène publique.

Ce texte fixe donc les rapports entre ces différents organismes, et son application permettra d'éviter toute confusion de pouvoirs.

Exposition de Lyon. — Malgré deux mauvaises campagnes successives, il y a lieu d'espérer que le Maroc sera en mesure de figurer honorablement, au point de vue agricole, à l'Exposition qui doit s'ouvrir à Lyon en Mai prochain. Outre les produits et les photographies que plusieurs agriculteurs ont déjà promis d'envoyer, le Service de l'Agriculture recueille actuellement une collection complète des plantes faisant l'objet d'une culture de quelque importance de la part des indigènes marocains. Cette présentation sera certainement d'un vif intérêt pour les commerçants et les industriels français.

Tournée de Service. — Le Chef du Service s'est rendu dans la Région de Camp Boulhaut, où il a visité en détail plusieurs exploitations européennes ; il a recueilli, sur les possibilités agricoles de cette région, les renseignements les plus intéressants. Dès que l'état des pistes le permettra, il se rendra dans les autres centres de la Chaouïa, afin de compléter sa documentation sur l'effort de la colonisation.

AGRICULTURE. — SERVICE MÉTÉOROLOGIQUE.

Relevé des Observations du Mois de Février 1914.

STATIONS	PLUIE		TEMPERATURE						MOYENNE	Vent dominant	OBSERVATIONS
	Quantité	Nombre de jours	MINIMA			MAXIMA					
			Moyenne	Absolue	Date	Moyenne	Absolue	Date			
Région de Rabat	Mechra bel Ksiri	85,2	12	8,2 x 5,5	26	18,2	22	14, 24	13,2	E	Pluies réparties assez également. Vent très violent les 16 et 22.
	Mechra ben Derra										
	Nkreila										
	Rabat	96,9	16	7,7 x 5,5	10	21,5	27,5	15	14,7	S E	Pluies réparties assez également, rosées fréquentes, vent violent le 22. Forte dépression le 24. Le 26 les premières vignes débourrent.
	Souk el Had Rouit										
Région de Fez	Tiflet	69,2	11	5,4 x 2	6 et 7	18,7	24	3	12	N W	Pluies réparties assez également; les 24, 25 vent violent avec forte dépression.
	Fez	130,7	13	6,2 x 5	souvent	15,1	21	15	10,7		Pluies réparties assez également, rosées fréquentes. Vent violent le 24.
Région de Meknès	Souk el Arba de Tissa										
	Akhénissah du 1 ^{er} au 28	74	11	5,4 x 2	5, 18	15,3	24	15	10,4	W	Pluies réparties assez également, le 24 forte dépression, vents violents les 9, 16, 23, 25.
Contrôle civil de la Chercoua	Ilo										
	Meknès	115,2	15	6,6 x 4,5	10, 17, 18, 28	17	25	15	11,1	S	Pluies réparties assez également, vents très violents les 24 et 25.
	Sidi Kacem	86,7	14	11,5 x 12	7 et 13	20,7	27	15	17,6	S E	Pluies le 3, du 6 au 11, 13, 16, 17, 18, du 22 au 26. Vent violent le 24 avec forte dépression.
	Ber-Rechid	73,2	11	5,6	0	48	13,1	22	8,3	S W	Pluies réparties assez également, vent violent le 24.
	Boucheron	87,1	13	7,1 x 3,5	11	15,7	23,5	15	11,4	N	Pluie au début et à la fin du mois, forte dépression le 24.
Territoire de Sétat	Boulhaut	48,7	7	4,7 x 3	6, 16, 17	16	21	15	10,3	N W	Pluie les 1, 8, 13, 23, 24, 25, 26. Vents violents les 24-25.
	Casablanca	56,6	13	9,6 x 7	11	19,7	27,8	15	11,6	S W	Pluies réparties assez également, Vent violent le 24.
	Ben Ahmed	43,4	13	7,2 x 4,2	11	16,4	24,2	15	11,8	S W	Pluies réparties assez également, Vent violent le 24.
	El Boroudj	149,6	12	10 x 7,2	28	21,9	32,1	14	15,9	N E	Pluies réparties assez également, Vent violent le 24.
	Mechra ben Abdou		8	10 x 6	11, 18, 27	19	28	15	14,8	N W	Pluies réparties assez également, Vents violents les 13, 22, 24, 25.
Territoire des Doukkala-Abda	Oulad Saïd	54,8	15	4,9 x 2	8	15,7	24	15	10,3	W	Pluies réparties assez également, Vents violents les 22, 23, forte dépression le 24.
	Sétat	104,7	14	5 x 2,1	18	16,5	24,1	15	11,2	S W	Pluies fréquentes jusqu'au 11 et à partir du 22. Forte dépression le 24.
	Mazagan	63,3	15	7,5 x 6	21	17,5	19,2	3	12,5	N W	Pluies réparties également, Vent très violent le 18. Les nuits houleuses le 24.
Territoire du Tadla	Safi	97,2	10	10,6 x 8	27, 28	19,7	28	16	15,1	N W	Pluies les 3, 4, 10, 16, 17, 18, 22, 23, 24, 25, 26, le 24 dépression barométrique. Vent très violent.
	Sidi Ali	101	9	6,8 x 6	17	17,5	19	25	12,2	W	Pluies les 1, 6, 9, 10, 16, 17, 21, 23, 24.
Région de Marrakech	Oued Zem										
	Kasba Tadla										
	Marrakech	51,9	9	5,9 x 2,5	5	16,6	26	15	11,3	S	Pluies les 3, 6, 8, 9, 10, 16, 23, 24, 25, fortes fréquentes, vent violent le 24.
	Mogador	43,4	13	7,2 x 5	18, 27	16,4	24,2	15	11,8	S W	Pluies réparties assez également, Tempête le 15. Forte dépression le 24.

TRAVAUX PUBLICS

I. — ROUTES

Route de Casablanca à Rabat. — Cette route est terminée entre Casablanca et l'Oued Mellah. Sur la section comprise entre Rabat et l'Oued Ykem, les travaux sont en cours et marchent activement, malgré le mauvais temps. Une longueur de plate-forme de 1.800 mètres a été construite, et il est constitué, sur carrières, des approvisionnements de pierres correspondant à peu près à cette longueur.

Les projets des autres sections de la même route sont à l'étude et pourront être prochainement mis en adjudication.

Route de Salé à Kenitra. — Le projet de la première moitié de cette route sur 16 k. 200, à partir de Salé, a été envoyé à Tanger aux fins d'adjudication. La dépense prévue est de 400.000 francs.

Le projet de la deuxième section a été étudié sur le terrain et sera très prochainement rapporté au bureau.

Route de Casablanca à Mazagan. — La première section de cette route, comprise entre Casablanca et Bir Djedid, sur 44 kilomètres, a été adjugée, le 20 janvier, au profit de M. Vigneau, entrepreneur, moyennant un rabais de 11 %. La dépense prévue est de 1.600.000 francs. L'ordre de commencer les travaux a été donné.

Le projet de la deuxième section, entre Bir Djedid et Sidi Ali, sur 33 k. 200, a été adressé à Tanger. La Commission des Adjudications a fixé, le 18 février dernier, le délai d'adjudication à 60 jours. Le montant de la dépense prévue est de un million.

Enfin, les travaux de la troisième section, entre Azemmour et Mazagan, sur une longueur de 14 k. 100, ont été adjugés, le 24 février, au profit de M. Filutti, moyennant un rabais de 11,3 %. La dépense est de 300.000 francs. Le projet de pont de Sidi Ali à Azemmour est à l'étude.

Route de Casablanca à Marrakech. — Les travaux peuvent être considérés comme terminés entre Casablanca et Médiounah.

Ceux de la section comprise entre Médiounah et l'Oued Boukraïna, près Settât, sur 45 kilomètres, ont été adjugés, le 20 janvier, à Tanger. La dépense prévue est de 1.450.000 francs. La Commission des Adjudications a déclaré adjudicataires MM. Bonnardel et Léonard, moyennant un rabais de 1 %. Cette décision a soulevé une réclamation de la part de la Cie Marocaine, qui s'était présentée à l'adjudication, mais a été éliminée par suite d'un vice de forme dans sa soumission. Après examen de cette réclamation, le Gouvernement Chérifien a homologué la décision de la Commission des Adjudications.

L'ordre de commencer les travaux a été donné à MM. Bonnardel et Léonard. Ceux-ci proposent d'ailleurs de se substituer la Société Internationale d'Etudes et de Travaux au Maroc, Société dans laquelle ils ont des intérêts. Cette proposition a été soumise à la Commission des Adjudications de Tanger. L'entrepreneur a, du reste, immédiatement commencé les travaux.

Des études sont en cours, sur la route de Casablanca à Marrakech, d'une part entre Settât et Mechra Ben Abbou, d'autre part aux abords de Marrakech.

On a achevé, sur le terrain, l'étude de la route de Mazagan à Marrakech, sur 30 kilomètres à partir de Mazagan. La rédaction du projet, au bureau, est commencée.

II. — TRAVAUX MARITIMES

Port de Casablanca. — Pendant le mois de février, de violentes tempêtes ont causé de sérieux retards aux opérations du commerce et aux travaux du Port. Le port a été consigné pendant 14 jours sur 28.

Les voiliers « Kasma » et « Kaleten », qui étaient mouillés en rade, ont chassé sur leurs ancres et sont venus à la côte le 24 et le 25 février, soit les derniers jours de la tempête. Une barcasse de la Compagnie Oldenburg a été perdue ; deux barcasses de la même Compagnie et une de la Compagnie Paquet sont avariées.

Le matériel d'aconage du Port, abrité par l'épi Ouest, n'a subi aucun dommage.

Les ouvrages du Port n'ont subi aucune avarie. Dans le courant dudit mois, en raison du mauvais temps, il n'a pu être construit que quatre mètres de longueur de l'épi Ouest ; 46 blocs ont été mis en place.

L'entreprise, ayant reçu des locomotives nouvelles, a pu organiser d'une façon efficace le transport des remblais ; pendant le mois de février, environ 20.000 mc. de remblais ont été mis en place, dont 16.000 au nouveau terre-plein de Sidi Béliout, et 4.000 au terre-plein intérieur Ouest. Le rendement des transports pourra atteindre, en marche régulière, au moins 1.500 mètres cubes par jour ; dans ces conditions, il est probable que le nouveau terre-plein de Sidi Béliout pourra être complètement terminé comme terrassements au début d'avril et, par conséquent, offrir au commerce des nouvelles surfaces de dépôt, dont il aura certainement besoin. Aussitôt les terrassements terminés, les deux hangars de 2.000 m.q. chacun, qui doivent être élevés sur ce terre-plein et pour lesquels des marchés sont déjà passés avec les entrepreneurs, pourront être rapidement édifiés.

On prépare également l'installation à Sidi Béliout de 7 grues nouvelles, pour lesquelles les marchés sont passés ; 3 d'entre elles doivent être livrées en Mars et les autres en Mai. Entre Sidi Béliout et le Cimetière militaire indigène, le hangar des marchandises dangereuses est en construction et on exécute des travaux de nivellement du terrain vague situé dans cette région. On constitue de véritables terre-pleins nouveaux à protéger, du côté de la mer, par des piles de sacs de chaux avariée ; ces défenses sommaires ont très bien résisté aux dernières tempêtes.

Enfin, la construction d'un grand magasin, sur le terrain Maghzen d'Aïn Mazi, est très avancée et on prépare la construction des cours, chaussées et voie Decauville qui doivent le desservir.

Toutes ces importantes améliorations faciliteront, dans des proportions considérables, l'exploitation du port en 1914.

Port de Rabat. — Les maçonneries du quai Nord sont commencées et l'entrepreneur a constitué d'importants ap-

provisionnements de matériaux sur carrières ; les travaux commencent à marcher normalement.

Port de Mazagan. — L'adjudication du projet de port à barcasses est fixé au 18 Avril 1914 ; la dépense, s'élevant à 2.100.000 francs, sera imputée sur la Caisse Spéciale des Travaux Publics.

Port de Safi. — Les travaux de réparation du wharf sont en cours, bien que gênés par le mauvais temps. On prépare, pour le retour de la belle saison, l'organisation de sondages en rade, afin de reconnaître l'épaisseur du sable au-dessus du rocher et de déterminer l'emplacement à donner au futur wharf.

On présentera prochainement, à l'approbation du Comité de la Caisse spéciale, le projet de construction d'un petit quai au Nord de la petite darse, celui d'un terre-plein en avant des magasins actuels et d'extension des anciens magasins.

On étudie l'amélioration des dégagements du Port : démolition de l'entrée actuelle du Dar Gambar, d'une partie des remparts et des immeubles établis sur le chemin de ronde ; reconstruction, à leur emplacement, de voies d'accès, cours de chargement, bureaux pour la Douane et l'Acconage, etc.

La démolition de l'ancienne porte va être immédiatement exécutée.

Port de Mogador. — Le projet de port à barcasses, dont la dépense s'élève à 1.300.000 francs, sera adjugé le 16 Mars 1914.

Port d'Agadir. — Le Chef de Service des Travaux Publics de Mogador a été envoyé à Agadir pour étudier la construction d'un quai ou d'une cale, destinés à faciliter le débarquement des troupes et du matériel militaire.

Phares. — Le projet de la tour et des bâtiments du phare d'El Hanck, près de Casablanca, a été approuvé, le 29 Janvier, par le Comité Spécial des Travaux Publics, qui a fixé le délai d'adjudication à 90 jours. La dépense prévue est de 180.000 frs.

RÉSULTATS GÉNÉRAUX D'EXPLOITATION DES PORTS EN 1913

Le mouvement des marchandises embarquées et débarquées dans les ports en 1913, est indiqué, en tonnes de 1.000 kilogramme, dans le tableau ci-après :

PORT	IMPORTATION (Tonnes)	EXPORTATION Tonnes	CABOTAGE	TOTAUX
CASABLANCA :				
Commerce	231.336	17.032	4.326	254.694
Transports militaires.	15.474			15.474
MAZAGAN :				
Commerce	52.684	6.256		58.940
Transports militaires.	6.647	979		7.626
SAFI :				
Commerce	48.708	8.428		57.136
MOGADOR :				
Commerce	53.112	15.026		68.138
Transports militaires.	950	1.500		2.450
KENITRA :				
Commerce	7.450	26		7.476
Transports militaires.	62.240			62.240
				534.174

Le mouvement des voyageurs embarqués ou débarqués à Casablanca a été de 29.890, militaires non compris. Les chiffres du port de Rabat n'ont pas encore été fournis.

* *

Informations du Service des Mines. — L'erratum, publié ci-dessus, à l'article 2 du règlement minier, établit que les gîtes d'hydrocarbures, entre autres ceux de pétrole doivent être considérés comme mines et sont, par suite soumis aux prescriptions du Dahir sur les mines et du Dahir réglementant la solution des litiges miniers.

TRAVAUX MILITAIRES

I. — TRAVAUX de CASERNEMENT, PISTES, etc...

A — REGION DE LA CHAOUIA

Casablanca. — On poursuit, au Camp N° 1, la construction du casernement pour un Bataillon ; deux pavillons ont été occupés, au cours du mois de Janvier, par deux Compagnies du 1^{er} Régiment de Zouaves.

Au Camp N° 2, une baraque a été aménagée pour l'installation d'appareils reçus par le Service Topographique.

On a achevé les conduites de distribution d'eau chaude et d'eau froide, dans les pavillons des contagieux, à l'hôpital de Sour Djedid.

B — TERRITOIRE DE SETTAT

El Boroudj. — Le Service des Subsistances a été complètement installé dans la Kasbah Blanche.

C — TERRITOIRE DU TADLA

A Kasbah Tadla, on a terminé le casernement Ouest pour une Compagnie et entrepris le casernement central pour une autre Compagnie.

La construction du logement du Pacha a été complètement achevée.

D — TERRITOIRE DES DOUKKALA ABDA

On poursuit la construction d'un mur de clôture au tour des camps de Mazagan et Safi.

Dans le château fort portugais de Safi, ont été aménagés

gés des locaux pour le logement d'une Compagnie d'Infanterie et d'un Escadron de Cavalerie des Troupes Marocaines.

E — REGION DE RABAT

Rabat. — Au Camp Garnier, ont été terminées et livrées deux écuries, l'une de 36 places et l'autre de 24 places ; une troisième, de 82 places, a été entreprise.

Un central téléphonique a été installé dans les bâtiments de l'Alou.

Dans l'ensemble de la Région, on a poursuivi les travaux d'aménagement de pistes et leur délimitation par des fossés, notamment sur la ligne *Monod, Tiflet, Bataille*.

F — REGION DE MEKNES

A Meknès, on a continué le travail d'empierrement des camps. Dans la Région, des travaux de rectification, d'empierrement et de réparations ont été poursuivis sur les pistes de *Dar-Bel-Hamri* à Meknès, de Meknès à Fez et de Meknès à El Hadjeb.

G — REGION DE FEZ

A *Dar Mahres*, on a achevé la salle de réunion des Officiers et continué la construction de la maison du soldat.

A l'hôpital « Auvert » un bâtiment de 40 m. sur 5 m., en bois et tôle, a été construit, pour servir de magasin.

Sur la piste de Meknès, on poursuit la construction d'un nouveau pont sur l'oued *Madouma*.

Les travaux d'empierrement et d'entretien ont été repris sur les pistes de *Zegotta* et de *Tissa*.

H — REGION DE MARRAKECH

Marrakech. — A l'hôpital « Maisonnave », on continue la construction d'un pavillon pour le logement des Dames Infirmières.

Dans le *Réduit du Guelitz*, on a terminé un magasin à munitions, une baraque-logement, une cuisine et un puits.

La place de Marrakech peut actuellement abriter 800 hommes sous baraques.

A *Ben Guerir*, un hangar a été construit pour le Service des Subsistances.

A *Agadir* — Dans la Kasbah, on a continué les travaux d'installation des différents corps et services, et terminé un local en maçonnerie pour servir de salle d'opérations à l'infirmerie ambulance.

On poursuit l'établissement de deux camps au N.E. et à l'Ouest de *Founti*.

L'ensemble des logements de la Place peut recevoir :
120 hommes sous baraquements définitifs et
650 hommes sous baraquements provisoires.

II. — SERVICES TELEGRAPHIQUES

Toute la ligne *Marrakech-Mogador*, sauf un tronçon de 15 km., a été construite.

On a achevé, malgré le mauvais temps, la ligne *Sefrou-Anoceur*, ainsi que celle de *Mechra-Bel-Ksiri* à *Souk-El-Djemaa*.

A *Rabat*, un central téléphonique a été installé dans l'un des bâtiments de l'Alou.

III. — CHEMINS DE FER

Casablanca-Rabat. — Le Chemin de fer a transporté sur cette section, pendant le mois de Janvier 1914, 1.700 voyageurs dans la direction de *Rabat*, et 950 en sens inverse. Le tonnage des marchandises transportées a été respectivement, dans les mêmes directions, de 2.167 et 280 tonnés.

Le personnel employé comprend 134 européens et 425 manœuvres indigènes.

Casablanca-Oum-Er-Rebia. — La pose de la voie atteint le km 68,200 (28 km au delà de *Ber-Rechid*). Le personnel des travaux comprend 90 européens et 870 indigènes.

L'exploitation du *Casablanca-Ber-Rechid* a donné lieu au transport de 1.225 voyageurs et 1.700 tonnes de marchandises dans la direction de *Ber-Rechid*, et de 530 voyageurs et 255 tonnes dans celle de *Casablanca*.

Salé-Dar-Bel-Hamri. — Pour l'exploitation de cette ligne, on a employé 96 Européens et 290 manœuvres indigènes.

Il a été transporté, dans la direction de *Dar-Bel-Hamri* 1.234 voyageurs et 3.640 tonnes de marchandises et, en sens inverse, 1.190 voyageurs et 482 tonnes.

Dar-Bel-Hamri-Meknès. — La pose de voie atteint le kilomètre 57 au-delà de *Dar-Bel-Hamri* ; le ballastage est fait, en 1^{re} forme jusqu'au kilomètre 54, et en seconde forme jusqu'au kilomètre 40.

TRAVAUX EXECUTES DANS LE MAROC ORIENTAL

Région Nord. — Dans la place d'Oudjda, on a terminé les travaux accessoires de l'Etablissement des Subsistances.

A *Taourirt*, les travaux de construction d'un hangar pour le Service Télégraphique, et d'un dépôt mortuaire, à l'ambulance, ont été terminés.

Région Sud. — A *Bou Denib*, on a parachevé l'organisation du pavillon des Officiers et continué la construction d'un magasin à la Manutention.

Voie ferrée. — La pose de la voie ferrée atteint le kilomètre 190 à partir d'Oudjda, à 13 kilomètres environ de *M'çoun*.

ENSEIGNEMENT PUBLIC

Eramens pour l'obtention du Certificat d'aptitude pédagogique. — MM. les Instituteurs et Mmes les Institutrices déléguées sont informés qu'une session d'examen pour l'obtention du Certificat d'aptitude pédagogique aura lieu, pour tous les candidats du Maroc, à Casablanca, le Jeudi 9 Avril 1914.

Les candidats et candidates devront avoir 20 ans révolus au 31 Décembre 1914 et justifier, au moment de l'examen, d'un stage de 2 ans dans les écoles publiques ou privées.

NOTA. — 1° — Les dispenses de stage pourront être accordées par le Directeur de l'Enseignement.

2° — Le temps passé à l'Ecole Normale, à partir de 18 ans pour les instituteurs, de 17 ans pour les institutrices, compte pour l'accomplissement du stage.

3° — Aucune dispense d'âge ne peut être accordée.

Les épreuves écrites auront lieu, à Casablanca, dans une des salles du Lycée de garçons et comporteront une composition sur un sujet de pédagogie ou de psychologie appliquée à l'éducation.

Durée de la composition : 4 heures (7 h. $\frac{1}{2}$ à 11 h. $\frac{1}{2}$).

Les dossiers d'inscription doivent être adressés à la Direction de l'Enseignement et comprendre :

a. — Une demande d'inscription.

b. — L'acte de naissance et l'acte de mariage, s'il y a lieu.

c. — Le brevet de capacité ou le certificat d'études des Médersas.

d. — Un état des services dans l'enseignement, certifié exact.

Un droit d'examen de 40 francs sera perçu sur chaque candidat qui devra en effectuer le versement dans la caisse du receveur des Finances de Casablanca.

Tout candidat ajourné à l'examen écrit aura droit à un remboursement de 20 francs.

Ressort de la Cour d'Appel de Rabat.

Travaux des Tribunaux de 1^{re} Instance pendant le mois de Janvier 1914

JURIDICTIONS	Affaires restant au rôle et entrées au rôle en Janvier 1914					AFFAIRES JUGÉES					Affaires restant à juger au 31 Janvier 1914				
	Civiles	Commerciales	Police Correctionnelle	Administratives	Totaux	Civiles	Commerciales	Police Correctionnelle	Administratives	Totaux	Civiles	Commerciales	Police Correctionnelle	Administratives	Totaux
Tribunaux de 1 ^{re} instance															
Casablanca	83	87	10	»	180	10	12	8	»	30	73	75	2	»	150
Oudjda	29	34	4	»	67	4	9	4	»	17	25	25	»	»	50
Totaux	112	121	14	»	247	14	21	12	»	47	98	100	2	»	200

Travaux des Tribunaux de Paix pendant le mois de Janvier 1914

JURIDICTIONS	Affaires restant au rôle et entrées au rôle en Janvier 1914					AFFAIRES JUGÉES					Affaires restant à juger au 31 Janvier 1914				
	Civiles	Commerciales	Police Correctionnelle	Simple Police	Totaux	Civiles	Commerciales	Police Correctionnelle	Simple Police	Totaux	Civiles	Commerciales	Police Correctionnelle	Simple Police	Totaux
Tribunaux de Paix															
Casablanca	209	59	23	67	358	44	18	6	62	130	165	41	17	5	228
Rabat	57	29	20	31	137	46	19	12	29	106	11	10	8	2	31
Fez	8	5	9	21	43	6	2	»	8	16	2	3	9	13	27
Saïfi	4	3	11	7	25	1	2	5	7	15	»	1	6	»	7
Oudjda	33	33	2	23	91	19	19	22	23	63	14	14	»	»	28
Totaux	308	129	65	149	651	116	60	25	129	330	192	69	40	20	321

NOUVELLES ET INFORMATIONS

Le règlement minier dans la zone espagnole. — Dans son numéro du 20 janvier 1914, le « BOLETIN OFICIAL DE LA ZONA DE INFLUENCIA ESPANOLA EN MARRUECOS » a publié le règlement minier et le règlement relatif aux litiges miniers applicables en zone d'influence espagnole.

Il est important de remarquer que ces deux documents sont absolument identiques aux règlements miniers du 19 janvier 1914, qui ont été publiés dans le N° 66 du « Bulletin Officiel du Protectorat de la France au Maroc ».

Les travaux d'utilité publique dans le Maroc oriental.

— L'exécution des travaux publics en cours au Maroc oriental se poursuit normalement, sauf toutefois les travaux de forage entrepris dans la plaine du Tamlet et à Daya Oulad Abed (Poste de Bou Anan), qui ont été suspendus momentanément. A Daya Assika et Menea El Akhal, dépendant du même poste, des travaux similaires ont été entrepris. On construit d'autre part, sur le territoire de Bou Denib, une piste allant de Bou Denib à Gourrama, par le défilé de Tazzouguer, et on aménage des points d'eau sur les terrains de parcours des nomades, notamment à Si Ahmed bel Kassem, Hassi Bou Bernous et Tamiloust.

Dans le Nord, le Génie continue la pose d'une voie ferrée entre Guercif, Salsafat et Msoun, et construit un pont sur le Tlelon, à Guercif.

Le chemin de Debdou aux Beni Riis, par la Gada, donne déjà accès aux arabas. Avec quelques modifications, on le rendra facilement accessible aux autres véhicules. Le chemin de Debdou à Fritissa, par le col de Flouch, est terminé. Dans la même région, le forage d'un puits à Ogba Naja se poursuit dans de bonnes conditions.

Berkane va être, dans peu de temps, pourvue d'un abattoir, et reliée à Saïdia par une route. Des puits sont en outre aménagés à Bled Amran et à Tilmine. La population

et la garnison de Martimprey pourront bientôt boire l'eau des sources de l'oued Kiss, qu'on eue et qu'on capte en partie.

Enfin deux abreuvoirs sont en construction à Ogbat Meridja, près de Berguent, et des puits se creusent à l'oued Chaïr (Territoire d'Oudjda), où la nappe aquifère a été atteinte à 17 mètres : à Djerada, sur la route d'Oudjda à Berguent, et au Sud de Mestigmar. Ce dernier puits atteint actuellement une profondeur de 38 mètres.

ANNONCES

La Direction du « Bulletin Officiel » décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces.

Annonces judiciaires, administratives et légales

MINISTÈRE DE LA GUERRE

TROUPES D'OCCUPATION DU MAROC

AVIS D'ADJUDICATION

Adjudication à Fez, le 25 Avril 1914, pour la fourniture des denrées d'ordinaire nécessaires aux troupes de la garnison de Fez, pendant la période du 1^{er} juillet 1914 au 30 juin 1915.

Le cahier des charges et les pièces du marché sont déposés au bureau de la place de Dar-Debibagh (Fez) ainsi que dans les bureaux des Sous-Intendances des principales garnisons du Maroc et de l'Algérie-Tunisie, de Paris, Bordeaux, Nantes, Marseille, Lyon.

Pour tous autres renseignements, consulter les affiches.

Cabinet de M^r Gaston JOEARD,
avocat à Rabat.

CONSTITUTION DE SOCIÉTÉ.

Suivant contrat sous-seings privés en date du dix mars, présent mois, Messieurs Cassius FERRAT et Amédée de SAINT-PONS, Négociants-Industriels à Rabat,

Ont formé, entre eux, une Société en nom collectif ayant pour objet le commerce des boissons gazeuses et la fabrication de la glace.

La durée de cette Société est de douze années, qui ont commencé à courir le dix présent mois ;

Le siège de la Société est à Rabat : Moulinet El-Ofra, près Bab Moï.

La raison et la signature sociales sont FERRAT et de SAINT-PONS.

Les affaires de la Société sont gérées et administrées par les associés, avec les pouvoirs les plus étendus à cet effet. — En con-

séquence, chacun d'eux a la signature sociale, mais il ne peut en faire usage que pour les affaires de la Société.

Les associés ont apporté à la Société, savoir :

M. Cassius FERRAT, la somme de vingt mille francs, en marchandises et en espèces ;

M. Amédée de SAINT-PONS, pareille somme de vingt mille francs, en matériel de son commerce et en espèces ;

Ensemble, quarante mille francs, formant le capital social.

A l'expiration de la Société, ou en cas de dissolution anticipée, la liquidation sera faite par les deux associés, ou par l'associé survivant qui aura, à cet effet, les pouvoirs les plus étendus.

Un double dudit acte de Société a été déposé le treize Mars, présent mois, au Secrétaire du Tribunal de Casablanca (Art 37 du Décret Commercial).

GALERIES PARISIENNES

Maison DURAND

Rue El Gza, à RABAT

NOUVEAUTÉS — CONFECTIONS

PARFUMERIE

Tissus, Lingerie, Bonneterie, Chaussures

Pour Dames et Messieurs

La mieux assortie

Vendant le meilleur marché de tout Rabat

Expéditions dans l'intérieur

C. Cougoule Devergne

Fournisseur des Administrations Civiles et Militaires

Menuiserie — Charpentes — Escaliers

ATELIER MÉCANIQUE

RABAT — 21, Route de Casablanca — RABAT

Entreprise Générale de Travaux Publics

J. P. ECHAUBARD

RABAT — Entrepreneur de la Résidence Générale — RABAT —

Spécialité de Travaux de routes et Chemin de fer — Transports etc...

Travaux de ville et dans l'intérieur

COMPAGNIE ALGÉRIENNE

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital : 62.500.000 de francs entièrement versés.

Réservé : 75.000.000 de francs.

Siège Social à Paris : 22, rue Louis-le-Grand

COMPTOIRS A TANGER et CASABLANCA

Agences à Larache, Mazagan, Rabat, Saffi et Oudja.

TUNIS HOTEL

Rue Souika

Narcisse ANDRÉ, Propriétaire

Dépositaire : Achat ferme des Grandes Marques de Liqueurs

S'adresser à M. ANTONI

Porte du Mellah — RABAT

Expédition dans l'intérieur

TOIRANT & MEDAU

ENTREPRENEURS

Carrière du Chella — Hôtel Poste Française 160

Entreprise Générale pour Travaux Publics

Constructions et Transports